

DELEGATION DE POUVOIR POUR LA VENTE DU 'HAMETS 5786 - 2026

Formulaire à remplir online avec le QR code ou
au stylo et à retourner à la CIG par e-mail : culte@comisra.ch,
ou par courrier à l'Avenue Dumas 21, 1206 Genève



où il doit parvenir

IMPERATIVEMENT ET AU PLUS TARD : LE MARDI 31 MARS A 12H00,

sous peine de nullité

Ce pouvoir peut être remis sans aucun inconvénient plusieurs jours avant la prise d'effet de la vente. Il est donc inutile d'attendre le dernier moment.

Je soussigné/e : _____

Demeurant : _____

donne par la présente, mandat à Monsieur le Grand Rabbin Dr. Mikhaël Benadmon, de

- vendre en mon nom et de manière à exclure pour moi tout droit de propriété sur cette matière, tout le 'hamets (levain) qui se trouve - sous toutes ses formes - dans mon appartement et/ou dans ma cave et/ou dans ma chambre faisant partie d'un immeuble sis à (adresse) :

ainsi que dans tous les autres locaux situés à une adresse différente (box, voiture, bureau, résidence secondaire, etc.)

- et en même temps de louer à la personne qui se rendra acquéreur du 'hamets les lieux où se trouve entreposé le 'hamets de n'importe quelle substance.

Ci-dessous, liste des différentes sortes de produits concernés par cette vente :

celui-ci étant entreposé dans les lieux suivants :

Je donne à Monsieur le Grand Rabbin **Dr. Mikhaël Benadmon** tout pouvoir d'agir pour moi au mieux comme il le jugera à propos.

Fait à Genève, le :

Signature :



RABBINAT

DELEGATION DE POUVOIR POUR LA VENTE DU 'HAMETS 5786 - 2026

Formulaire à remplir online avec le QR code ou
au stylo et à retourner à la CIG par e-mail : culte@comisra.ch,
ou par courrier à l'Avenue Dumas 21, 1206 Genève



où il doit parvenir

IMPERATIVEMENT ET AU PLUS TARD : LE MARDI 31 MARS A 12H00,

sous peine de nullité

Ce pouvoir peut être remis sans aucun inconvénient plusieurs jours avant la prise d'effet de la vente. Il est donc inutile d'attendre le dernier moment.

Je soussigné/e : _____

Demeurant : _____

donne par la présente, mandat à Monsieur le Grand Rabbin Dr. Mikhaël Benadmon, de

- vendre en mon nom et de manière à exclure pour moi tout droit de propriété sur cette matière, tout le 'hamets (levain) qui se trouve - sous toutes ses formes - dans mon appartement et/ou dans ma cave et/ou dans ma chambre faisant partie d'un immeuble sis à (adresse) :

ainsi que dans tous les autres locaux situés à une adresse différente (box, voiture, bureau, résidence secondaire, etc.)

- et en même temps de louer à la personne qui se rendra acquéreur du 'hamets les lieux où se trouve entreposé le 'hamets de n'importe quelle substance.

Ci-dessous, liste des différentes sortes de produits concernés par cette vente :

celui-ci étant entreposé dans les lieux suivants :

Je donne à Monsieur le Grand Rabbin **Dr. Mikhaël Benadmon** tout pouvoir d'agir pour moi au mieux comme il le jugera à propos.

Fait à Genève, le :

Signature :



RABBINAT